

Avis voté en plénière du 13 octobre 2015

Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de la mutualité

Le projet de l'industrie du futur, lancé par le Président de la République en avril 2015, doit amener chaque entreprise à franchir un pas sur la voie de la modernisation de son outil industriel et de la transformation de son modèle économique par le numérique.

Avec l'avis qui nous est présenté, nous sommes au cœur de cette démarche.

Les nouvelles technologies, les réseaux sociaux ou l'analyse des données transforment les marchés et les modes opératoires des industriels. Cette nouvelle aspiration à produire et à consommer autrement renforce une imbrication de l'industrie et des services.

Cette évolution peut être porteuse d'éléments réellement positifs, en matière économique, sociale et environnementale. Le groupe de la mutualité soutient les préconisations de l'avis qui visent justement à relever ces trois défis.

En effet, comme le souligne l'avis, nous faisons face à un changement de paradigme industriel qui doit s'appuyer sur « l'efficacité des relations entre l'entreprise avec le client producteur, le consommateur, les territoires et l'ensemble de la communauté de travail ».

C'est par la participation de tous les acteurs que l'on pourra susciter une dynamique d'innovation.

De nombreuses mutuelles l'ont compris et soutiennent des projets innovants, souvent ancrés dans les territoires. Ainsi la MGEN soutient « La fabrique des territoires innovants », dont l'un des rôles est d'encourager et de faciliter l'innovation sociale au profit des industriels et des territoires, en inventant les nouveaux biens et services qui seront source d'activité économique, de rentabilité et d'emplois mais également d'impact social et environnemental. D'autres mutuelles s'impliquent également dans l'innovation apportant leur soutien à des start-ups innovantes, notamment au service de l'autonomie.

Néanmoins cette évolution suscite quelques craintes légitimes qu'il faudra lever.

En effet, ces modèles se construisent sur la collecte de données : les Gafa (Google, Apple, Facebook et Amazon) capitalisent ainsi des milliards d'informations. La question de la protection et du respect de la vie privée s'impose donc, comme le souligne l'avis.

Par ailleurs, les nouveaux modes de production entraînent une modification de l'organisation du travail et de nouvelles formes d'emplois. Pour le groupe de la mutualité, ces derniers doivent s'accompagner d'une réflexion globale afin de garantir un système de protection sociale adapté à ces nouvelles formes d'emplois. Cette réflexion doit associer les partenaires sociaux et plus largement l'ensemble des acteurs de la société civile.

La France dispose de nombreux atouts pour répondre aux enjeux d'un nouveau modèle économique, qui vise la conciliation de la croissance économique, du progrès social et de la protection de l'environnement. L'avis qui nous est soumis répond à ces grands enjeux qui demanderont sans doute à être précisés dans des avis ultérieurs. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.